



Commune de Houyet

Rue Saint-Roch, 15

5560 HOUYET

www.houyet.be

Houyet, le 15 mars 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL

23 mars 2022 à 20h00

Le Conseil communal de Houyet se réunira le mercredi 23 mars 2022 à 20h00 en la Salle du Conseil de la Maison communale de Houyet, Rue Saint-Roch, 15. La séance sera diffusée en direct sur le site internet et la page Facebook de la commune.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance antérieure
2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal : Approbation
3. Information : zone de secours DINAPHI – Fixation définitive de la dotation communale 2022 - Approbation
4. Information : approbation de la dotation communale 2022 à la zone de police Lesse et Lhomme par le Gouverneur de la Province
5. Information : approbation du budget ordinaire et du budget extraordinaire pour l'exercice 2022 par l'autorité de tutelle
6. Comptes de l'exercice 2021
7. Octroi d'une subvention 2022 à l'ARCH asbl
8. Octroi d'une subvention supplémentaire pour 2022 à l'Amicale du Jumelage Rasteau-Houyet
9. Inondations de juillet 2021 - Règlement relatif à l'octroi d'une aide au relogement des sinistrés des inondations
10. Inondations : réfection de l'école de Houyet - Approbation des conditions et du mode de passation
11. Inondations : réhabilitation de la micro-centrale Hydroélectrique de Wanlin - Approbation des conditions et du mode de passation
12. Acquisition d'une camionnette neuve pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation
13. Convention avec l'Opérateur de transport de Wallonie (OTW) pour le remplacement d'un abri de bus endommagé à Hour
14. Information : obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des provinces, communes, CPAS et associations de services publics
15. Règlement communal visant à la sécurité et à la tranquillité publique lors de l'établissement de camps de vacances
16. Conseils consultatifs de la Province de Namur - Désignation d'un mandataire politique communal par commune

Par ordonnance,
Par le Collège communal,

Didier FRIPIAT
Directeur Général



Hélène LEBRUN
Bourgmestre